

Communiqué de presse

Le 17 novembre 2025

La CGSS de La Réunion et la Croix-Rouge française **Une convention pour renforcer l'accompagnement des publics les plus fragiles** **sur l'ensemble du territoire réunionnais**

La Caisse Générale de Sécurité Sociale de La Réunion et la Croix-Rouge française ont signé ce jour, 17 novembre 2025 une convention de partenariat pour renforcer l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité et faciliter leur accès aux droits et à la santé sur tout le territoire réunionnais.

Un partenariat au cœur du maillage territorial

Ce partenariat repose sur une ambition commune : rendre les droits plus accessibles et accompagner les publics là où ils se trouvent.

La Croix-Rouge française, présente sur toute l'île, agit chaque jour au plus près des besoins : hébergement, aide alimentaire, accompagnement social et soutien aux plus isolés.

Grâce à cette collaboration, les équipes de la CGSS et celles de la Croix-Rouge pourront agir de concert, orienter plus efficacement les bénéficiaires et renforcer la coordination locale au service des Réunionnais.

« Ce partenariat illustre notre volonté d'être une institution vivante, connectée au terrain. Ensemble, nous faisons du lien social un levier d'action concrète. »

— Benoît SERIO, Directeur Général de la CGSS de La Réunion

« Ce partenariat répond concrètement aux défis de santé et de précarité à La Réunion, pour que les personnes les plus vulnérables accompagnées par la Croix-Rouge française ne renoncent ni à leurs droits, ni à leur santé, ni à leur dignité. »

— Cédric LAVENU, Directeur par intérim de la Croix-Rouge française à La Réunion

Trois axes d'action concrets

1. Favoriser l'accès aux droits et à la santé des publics les plus fragiles, y compris par un accompagnement numérique adapté;
2. Renforcer la collaboration de terrain entre les équipes CGSS et Croix-Rouge pour mieux orienter les bénéficiaires et traiter les situations complexes ;
3. Améliorer la communication et la diffusion de l'information, pour rendre les dispositifs plus lisibles et accessibles à tous.

Une coopération au service du territoire réunionnais

Ce partenariat est bâti sur des objectifs clairs et des bénéfices tangibles pour les personnes accompagnées:

- Des parcours simplifiés et plus lisibles : Moins de démarches, plus d'efficacité pour les usagers.
- Des équipes mieux formées et coordonnées : Nos professionnels bénéficieront de formations croisées pour une meilleure compréhension des dispositifs de chacun.
- Une meilleure fluidité de l'information : Les usagers et les partenaires auront une vision plus claire de l'offre de services.
- Un renforcement des réseaux : Une coopération accrue entre les acteurs sociaux et professionnels.
- Un impact concret sur la prévention des ruptures de parcours : Identifier et agir en amont pour éviter les situations de fragilité.

À propos de



L'Association CROIX ROUGE

Parce que les crises et les aléas de la vie peuvent toucher tout le monde, la Croix-Rouge française se bat, depuis 1864, pour que personne n'y soit indifférent, que personne ne se sente impuissant et que personne ne soit laissé de côté.

Avec près de 340 salariés et 300 bénévoles partout sur l'île, nous agissons à chaque étape des crises, qu'elles soient économiques, sanitaires, sociales, climatiques ou personnelles.

Nous aidons à les prévenir en formant et en préparant nos publics. Nous portons secours aux populations les plus impactées, avec un soutien psychologique, physique ou matériel. Et nous les aidons à s'en relever, avec des solutions d'insertion et de retour à l'emploi.

Pour que chacun se sente utile, capable d'agir et de s'adapter.

En savoir plus : www.croix-rouge.fr

Suivez-nous sur : <https://www.linkedin.com/company/croix-rouge-française-la-réunion/>



La CGSS – Caisse générale de Sécurité sociale de la Réunion est l'organisme central de protection sociale à la Réunion.

Elle a en charge :

- L'Assurance Maladie qui délivre les prestations maladie, maternité, invalidité, décès
- L'Assurance Retraite qui informe et conseille les assurés sur la gestion de carrières et le passage à la retraite
- Le Recouvrement qui assure la collecte des cotisations et des contributions sociales
- L'Action Sanitaire et Sociale qui accompagne les assurés fragilisés par un problème de santé ou une perte d'autonomie
- La Protection sociale agricole qui couvre la population salariée et non-salariée agricole
- La Prévention des Risques Professionnels qui allie de manière indissociable le conseil, la formation, le contrôle sur les risques professionnels en entreprise.

CONTACTS PRESSE :

David JOURLIN - 0262 40 33 03 - 0692 02 21 86 - media@cgss.re
Célynda Sicard - 06 92 86 91 68 - celynda.sicard@croix-rouge.fr